11/29165/28075.

GENEVE, le 28 Juin 1923.

S

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu, le 26 avril dernier, me communiquer de la part de S.E. le Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas, un document émanant des représentants des "Six Nations de la Grande Rivière".

En vous accusant réception de ce document à la date du 4 mai, j'ai eu l'honneur de vous faire savoir que je ne manquerais pas, selon le désir exprimé par votre Gouvernement, de porter ce document à la connaissance des Membres du Conseil, mais qu'auparavant j'avais le devoir d'en communiquer le texte au Gouvernement du Canada, afin de permettre à celui-ci de fournir, s'il le désirait, tous renseignements ou toutes observations qui devraient, à son avis, être transmis au Conseil en même temps que ledit document.

Je viens de recevoir du Gouvernement du Canada, en réponse à ma communication, la lettre dont vous trouverez ci-joint une copie.

Avant que cette correspondance soit communiquée aux membres du Conseil, il m'a semblé que votre Gouvernement désirerait sans doute connaître la réponse du Gouvernement Canadien.

Je vous prierai donc, Monsieur le Ministre, de

Son Excellence Monsieur van PANHUYS,
Ministre des Pays-Bas,
BERNE.